

30.01.2009 Repousser la votation sur l'AI : une mauvaise décision

La votation sur l'augmentation de la TVA pour l'AI devait avoir lieu le 17 mai. Le Conseil fédéral l'avait déjà décidé et annoncé. Mercredi passé, il est revenu sur cette décision et l'a repoussée à l'automne... ou aux calendes grecques ! C'est un très mauvais signe.

L'assurance invalidité est dans une situation inextricable. Elle souffre d'une insuffisance de financement depuis sa création. Actuellement, il manque chaque année environ un milliard et demi et la dette dépasse les 12 milliards. Ce trou sert de prétexte pour diminuer les prestations. La 5^{ème} révision a déjà été l'occasion de mesures d'économie drastiques, aux dépens des personnes handicapées et de leur famille. En contrepartie, la droite s'était engagée à assurer le financement de l'AI à long terme. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec des diminutions de prestations et pas d'argent en vue. La situation ne peut que s'aggraver. Il est irresponsable de laisser une assurance sociale de cette importance se retrouver dans une telle impasse. Le pire serait que le Parlement profite de cette opportunité pour revenir lui aussi sur ses décisions et modifie le projet. Espérons que les députés tiendront parole et appuient une mise en vigueur aussi rapide que possible. En attendant, c'est à la Confédération de payer le déficit de l'AI.